

Retours sur le dossier d'autorisation unique « Extension de la ZAC de la Pancarte »

Avis du bureau du 6/09/16	Réponses
<p>Présence d'une zone humide de 0,49 ha dont l'aménagement pourrait remettre en cause son alimentation</p>	<p>La noue qui sera créée est une noue d'infiltration → alimentera la ZH Le bureau d'étude pense que la ZH du bois est actuellement alimentée par remontée de la nappe</p>
<p>Création de noues = obligatoire?</p>	<p>Oui. Propositions de mettre en place des bouchons de terre en V (sur 1 m) pour faciliter le débordements et l'infiltration dans la zone humide. Une erreur dans les schéma a été modifiée, la zone humide n'est présente qu'au Nord est du projet. Au sud la noue traverse des prairies mésophiles non humides (cf relevé pédologique)</p>

F
C



ion

Retours sur le dossier d'autorisation unique « Extension de la ZAC de la Pancarte »

Avis du bureau du 6/09/16	Réponses
Présence d'une zone humide de 0,49 ha dont l'aménagement pourrait remettre en cause son alimentation	La noue qui sera créée est une noue d'infiltration → alimentera la ZH Le bureau d'étude pense que la ZH du bois est actuellement alimentée par remontée de la nappe
Création de noues = obligatoire?	Oui. Propositions de mettre en place des bouchons de terre en V (sur 1 m) pour faciliter le débordements et l'infiltration dans la zone humide. Une erreur dans les schéma a été modifiée, la zone humide n'est présente qu'au Nord est du projet. Au sud la noue traverse des prairies mésophiles non humides (cf relevé pédologique)
Eaux pluviales = demande d'un suivi pour mesurer l'efficacité du dispositif d'assainissement pluvial	Proposition d'un suivi réalisé 1 X /an sur les paramètres MES, DBO5, DCO, et Hc en période pluvieuse par un laboratoire agréé